

Calendrier, modalités et pièces à fournir



Les documents sont téléchargeables sur le site du lycée Bel Air :



Présence du responsable légal et de l'élève obligatoire pour une première inscription au lycée

Merci de respecter l'organisation et le planning mis en place

Jeudi 25 juin 2026	De 7h30 à 11h30	De 13h à 16h
	Inscription des élèves de seconde générale (2025 – 2026) affectés en 1ere générale au lycée Bel Air pour 2026 - 2027	
Mercredi 01 juillet 2026	De 7H 30 à 11h 15	
	Les élèves affectés en <ul style="list-style-type: none"> ➤ CAP Menuiserie Aluminium Verre ➤ CAP Métallerie ➤ CAP Ferronnerie d'Art ➤ Seconde Professionnelle Construction et Développement du Bâtiment 	
Jeudi 02 juillet 2026	De 7H30 à 11h30	De 13h00 à 16h30
	Elèves affectés en 2de Générale du : Collège Hyppolite FOUCQUE	Elèves affectés en <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1ere Menuiserie Aluminium Verre ➤ 1ère Ouvrage du Bâtiment et Métallerie ➤ 1ere STI2D
Vendredi 03 juillet 2026	De 7H30 à 11h30	De 13h à 16h00
	Elèves affectés en 2de Générale du : Collège Lucet LANGENIER	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elèves arrivant des autres établissements affectés en Seconde , première ou terminale générale, ➤ Redoublants ➤ Retardataires uniquement sur RDV

De 7h30 à 11h	
Mercredi 08 juillet 2026	Inscription des étudiants admis au baccalauréat et ayant accepté leur vœux en : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 BTS Architecture Métallique Conception Réalisation ➤ 1BTS Enveloppe du Bâtiment Conception et Réalisation ➤ CS4 (Technicien soudure)

Pour une réinscription (élèves scolarisés au lycée Bel Air l'année précédente)

- 1 photo d'identité récente obligatoire
- 1 justificatif d'adresse (en cas de changement d'adresse)
- Attestation du recensement ou de participation à la journée de la défense et de la citoyenneté (JDC) (pour ceux qui ont + de 16 ans et qui ne l'ont pas remis l'année précédente)

Pour une première inscription, affectation au lycée (joindre impérativement):

- Notification d'affectation au lycée (remise par l'établissement d'origine)
- 1 justificatif d'adresse au nom du responsable légal
- 1 Photocopie de la Carte d'identité du responsable légal
- 1 Photocopie de la Carte d'identité de l'élève (CNI/ Passeport)
- Photocopies des pages du carnet de santé (les vaccins) en précisant le nom et prénom de l'élève sur la première page (à remettre à l'infirmière)
- Photocopies des pages du livret de famille. (Pour les élèves dont les parents sont séparés ou divorcés fournir une photocopie du jugement).
- Prévoir un RIB pour les boursiers (inscrire au dos le Nom et Prénom de l'élève) A remettre au personnel du service gestion
- 4 photos d'identité récentes obligatoires
- Copie des documents MDPH/ PAI /PAP à remettre à l'infirmière (pour les élèves concernés)
- Copie des documents de placements pour les enfants en ASE

L'établissement ne fait pas de photocopie / les documents scannés envoyés par mail ne sont pas acceptés



Procédure pour une demande d'internat :

- 1- Appeler la vie scolaire pour une prise de RDV (0692 22 20 88)*
- 2- Le jour du RDV, le responsable légal ainsi que l'élève ou l'étudiant doivent se présenter obligatoirement avec*
 - Le correspondant*
 - Le dossier téléchargé complété et signé*
 - L'ensemble des pièces à fournir*

Les documents sont téléchargeables sur le site du lycée Bel Air :



POUR INFORMATION :

L'internat est un service annexe d'hébergement du lycée, **non obligatoire**, destiné à faciliter les études des élèves éloignés ou en recherche d'un projet éducatif.

L'internat est placé sous la responsabilité du chef d'établissement et des CPE qui prononcent l'admission au vu de la demande présentée par la famille et après examen attentif de la situation de l'élève.

L'inscription à l'internat vaut engagement de se conformer pleinement au règlement intérieur du lycée Bel Air.

Le nombre de place est limité à l'internat. ***L'inscription est subordonnée obligatoirement à la désignation d'un correspondant (véhiculé et habitant entre St Denis et St Benoît) capable d'héberger l'élève en cas d'urgence ou de fermeture de l'internat.***